

Séance du 21 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Demande de subvention Fonds d'Équipement des Communes 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le vingt et un février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 16/02/2023

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaele MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joel VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé :

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaele MARTIN.

VU le courrier émanant du Conseil Départemental des Landes concernant la répartition du Fonds d'Équipement des Communes pour l'exercice 2023,

Monsieur le Maire présente les devis pour la rénovation de l'école maternelle de la commune pour un montant total des travaux de 56 495.86€ HT soit 67 795.11€ TTC.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, LE CONSEIL MUNICIPAL:

- **émet** un avis favorable sur les devis présentés,
- **sollicite** une subvention au titre du Fonds d'Équipement des Communes pour l'Année 2023,
- **décide** de financer ces achats à l'aide de la subvention FEC qui sera versée par le Conseil Départemental des Landes et le solde sur les fonds libres de la Commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

